



COLLEGE VAN PROCUREURS-GENERAAL – COLLÈGE DES PROCUREURS GÉNÉRAUX

Statistisch analisten – Analystes statistiques

## ANALYSTE STATISTIQUE

Parquet général près de la cour d'appel de **MONS**

Parquet général près de la cour d'appel de **LIÈGE**

Analystes statistiques près le Ministère public (Ordre judiciaire)

[http://www.just.fgov.be/statistique\\_parquets](http://www.just.fgov.be/statistique_parquets)

L'équipe des analystes statistiques près le Ministère public, qui travaille sous l'autorité du Collège des procureurs généraux, est constituée de deux analystes statistiques auprès de chaque parquet général (Anvers, Bruxelles, Gand, Mons et Liège) et de quatre coordinateurs auprès du Collège des procureurs généraux

Le Ministère public **engage deux analystes statistiques francophones; à savoir: un analyste pour le parquet général de Liège et un analyste pour le parquet général de Mons.**

### **1. Données d'identification**

**Dénomination de la fonction:** Analyste statistique, parquet général (niveau1/A)

**Organisation:** SPF Justice

**Service:** Parquet général près de la cour d'appel de Mons  
Parquet général près de la cour d'appel de Liège

### **2. Raison d'être de la fonction**

La mission centrale des analystes statistiques consiste à fournir des données statistiques univoques et fiables sur les activités du Ministère public, dans le but d'atteindre une meilleure compréhension de son fonctionnement. De cette manière, les analystes statistiques mettent à disposition des chefs de corps du Ministère public, ainsi que du Ministre de la Justice, un instrument d'appui indispensable en matière de politique et de gestion.

### **3. Principales finalités**

3.1 Comme **analyste statistique participant à un projet national**, en collaboration avec ses collègues et sous la supervision des coordinateurs, organiser la collecte des données pertinentes pour disposer d'un maximum d'informations utiles à la réalisation du projet.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes:

- a) Analyser le projet
- b) Collecter et valider les données

3.2 Comme **analyste statistique participant à un projet national**, en collaboration avec ses collègues et sous la supervision des coordinateurs, traiter, analyser les données et en faire rapport. Ces missions émanent du Collège des procureurs généraux d'une part et d'instances extérieures d'autre part.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes:

- a) Utiliser (si besoin en est élaborer) des modèles de données statistiques
- b) Réaliser des traitements et des analyses à l'aide de logiciels statistiques
- c) Valider les données de base
- d) Contrôler la qualité des statistiques établies
- e) Proposer une contextualisation méthodologique et une interprétation de l'information statistique produite
- f) Rédiger des rapports

3.3 En tant **qu'analyste statistique attaché au parquet général**, traiter, analyser les données et en faire rapport. Ces missions émanent des chefs de corps du ministère public du ressort et se réalisent en respectant les méthodes développées au niveau national.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes:

- a) Utiliser (si besoin en est élaborer) des modèles de données statistiques
- b) Réaliser des traitements et des analyses à l'aide de logiciels statistiques
- c) Valider les données de base
- d) Contrôler la qualité des statistiques établies
- e) Proposer une contextualisation méthodologique et une interprétation de l'information statistique produite
- f) Rédiger des rapports

3.4 En tant **qu'expert et personne de contact** pour le personnel du ministère public fournir un appui visant à assurer la qualité et la livraison des données.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes:

- a) Organiser et encourager la collaboration et la concertation entre les parquets
- b) Participer à la rédaction de vade-mecum visant l'application de règles d'enregistrement uniformes
- c) Encourager l'application des vade-mecum et directives
- d) Être à l'écoute des problèmes rencontrés par le personnel du ministère public ainsi que de leurs besoins afin de les répercuter auprès des coordinateurs.

3.5 Comme **conseiller** étudier, présenter et proposer aux coordinateurs et aux collègues les méthodes pour améliorer le traitement statistique et l'interprétation des données.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes:

- a) Émettre des propositions pour l'amélioration technique des procédures de collecte et de traitement de données
- b) Participation à des groupes de travail locaux (ressort judiciaire)

<b>4. <u>Éléments de réseau</u></b>	
<i>De qui les analystes statistiques reçoivent-ils de l'information?</i>	<i>Quelle information les analystes statistiques reçoivent-ils?</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collège des Procureurs généraux</li> <li>• Conseil des procureurs du Roi</li> <li>• Conseil des auditeurs du travail</li> <li>• Procureur fédéral</li> <li>• Procureur général</li> <li>• Procureurs du Roi</li> <li>• Coordinateurs analystes statistiques</li> <li>• Collègues analystes statistiques</li> <li>• Service de la Politique Criminelle</li> <li>• Institut National de Criminologie et de Criminalistique (INCC)</li> <li>• Police fédérale et Police locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circulaires</li> <li>• Rapports et avis</li> <li>• Données en vue d'un traitement statistique</li> <li>• Matériel d'étude et rapports de recherche</li> </ul>
<i>A qui les analystes statistiques fournissent-ils de l'information?</i>	<i>Quelle information les analystes statistiques fournissent-ils?</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinateurs analystes statistiques</li> <li>• Procureur général</li> <li>• Procureurs du Roi</li> <li>• Collègues analystes statistiques</li> <li>• Ministre de la Justice</li> <li>• SPF Justice, section statistiques</li> <li>• Service de la Politique Criminelle</li> <li>• Institut National de Criminologie et de Criminalistique (INCC)</li> <li>• Police fédérale et Police locale</li> <li>• Conseil Supérieur de la Justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels</li> <li>• Données statistiques</li> <li>• Analyses statistiques</li> <li>• Avis</li> <li>• Vade-mecums</li> </ul>

<b>5. <u>Position</u></b>	
<pre> graph TD     A[Collège des Procureurs généraux] --&gt; B[Coordinateurs analystes statistiques]     B --&gt; C[Analystes statistiques près les parquets généraux]           </pre>	
Est dirigé par:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinateurs analystes statistiques</li> <li>• Procureur général</li> </ul>
Assure la direction de:	Pas d'application

<b>6. Aptitudes clés</b>	
<i>Compétence</i>	<i>Définition</i>
Coopérer	Coopérer consiste à s'identifier à l'équipe, à partager la connaissance et l'information de manière transparente au-delà de son propre service et à encourager l'esprit d'équipe afin de collaborer à la réalisation des objectifs fixés pour l'équipe
Être serviable	Être serviable désigne acquérir la crédibilité en se mettant à la disposition du client interne et/ou du citoyen, en le respectant et en traitant ses questions de manière transparente, intègre et objective
Agir de façon loyale	Agir de façon loyale consiste à soutenir, à transmettre et à exécuter les décisions prises tout en maintenant un esprit critique constructif par rapport à ces décisions
Orientation vers les résultats	L'orientation vers les résultats désigne le fait de montrer de l'ardeur, de la volonté et de l'ambition pour obtenir les résultats recherchés en entreprenant des actions et des initiatives ciblées, tout en respectant les échéances et en assumant sa responsabilité
S'auto-développer	S'auto développer désigne le fait d'être ouvert aux changements, d'être flexible et de consacrer de l'attention à l'apprentissage continu de nouvelles aptitudes et connaissances en fonction des besoins professionnels et dans le cadre d'une planification active de son propre développement

<b>7. Conditions à remplir pour participer à la sélection</b>	
Diplôme et niveau de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise ou licence universitaire incluant une formation statistique (criminologie, sociologie, psychologie, économie, sciences économiques appliquées ...)</li> </ul>
Domaines de compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne connaissance de la statistique descriptive</li> <li>Aptitude pour l'analyse de données quantitatives dans le domaine pénal</li> <li>Aptitude pour la communication avec les différents acteurs de la justice</li> <li>Bonne connaissance de MS Office</li> <li>La connaissance de SAS est un atout</li> <li>La connaissance de l'organisation judiciaire et des notions de droit pénal et de procédure pénale sont un atout</li> </ul>
Expérience dans d'autres fonctions ou domaines (éventuelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir de l'expérience dans le traitement statistique de données électroniques ou d'autres données; éventuellement en rapport avec les missions principales et les processus de base de l'ordre judiciaire et des parquets et parquets généraux en particulier</li> <li>Une expérience au sein du ministère public est un atout</li> </ul>
Connaissance linguistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une bonne connaissance de la seconde langue nationale est exigée</li> <li>La connaissance de l'allemand et de l'anglais sont des atouts</li> </ul>

## **8. Conditions de travail**

Vous êtes engagé(e) en tant qu'analyste statistique auprès du parquet général de Mons ou de Liège, sous un contrat de travail à temps plein et à durée indéterminée, à l'échelle barémique A11 (min. € 21.880 – max. € 33.895, salaire annuel brut, montants non indexés).

## **9. Comment poser sa candidature ?**

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au lundi 8 septembre 2008.

Les candidatures doivent être motivées, accompagnées d'un *curriculum vitae* et de la mention de la fonction sollicitée (localisation Mons et/ou Liège). Elles seront :

- soit envoyées par écrit au:  
Collège des procureurs généraux  
A l'attention des analystes statistiques coordinateurs  
Rue E. Allard 42  
1000 Bruxelles
- soit envoyées par courrier électronique à l'adresse: [sa-as.colpg@just.fgov.be](mailto:sa-as.colpg@just.fgov.be)

Les candidats qui remplissent les conditions seront contactés pour participer à l'épreuve de sélection au début du mois de septembre 2008.